

Collège PABLO PICASSO
 91160 SAULX LES CHARTREUX
 Tél : 01 64 48 86 26
 ce.0911029z@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 27 février 2020

Présents :

- M. Aublanc, Principal, M. Fréalle, Principal Adjoint, Mme Boulogne, Directrice adjointe chargée de la SEGPA M. Lafare, Gestionnaire,
- Mmes Bonnefond, Hervouët, Badone, Mme Lanta Herbin, M. Dinouël, Khezzoum, personnels d'enseignement et d'éducation,
- Mmes Babouche suppléante Mme Carré, Abadie, Charron, Prodhon, Gohring, M. Padioleau, parents d'élèves,
- M. Pernin, personnel ATSS
- M. Bazile, Maire et représentant la commune de Saulx-Les-Chartreux
- Melles Lagorce, Rzepka, élèves

Excusés :

- Mme Grialou, CPE
- Mme Thoreau, enseignante
- M. Guéraud, enseignant
- Mme Soares, parent d'élève
- M. Pons, Président délégué au conseil départemental
- Mme Gelot, Vice Présidente au conseil départemental et Maire de Longjumeau
- Mme Carré, parent d'élève

Absents :

- M. Cordier, personnel ATSS
- M. Fougeras Alan, élève
- M. Martin, adjoint au Maire de Longjumeau

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05 par Monsieur Aublanc, Principal.

M. Dinouël assure la fonction de secrétaire de séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le CA vote l'adoption de l'ordre du jour sans modification.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 06 décembre 2019

Le CA vote l'adoption du compte rendu du conseil d'administration du 06/12/2019.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

3. Contrats et convention

Adoption du contrat Bureau Veritas

Contrat de 3 ans renouvelable par tacite reconduction pour la vérification périodique des appareils de levage pour un montant de 420 euros.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Adoption de la convention de mise à disposition des installations sportives

Convention d'une année à expresse reconduction pour un maximum de 3 ans pour la mise à disposition des installations sportives de la ville de Longjumeau.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

Convention cuisine - Département

Convention ayant pour objet de préciser les modalités de coopération opérationnelle et financière entre la cuisine centrale, le satellite et le Département dans le cadre de la fourniture de repas. Cette convention est conclue pour un an à compter du 1^{er} janvier 2020 avec tacite reconduction.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

4. Don du FSE – Don mairie

Le Foyer Socio-Educatif consent un don de 1500 € au Collège pour le financement des actions effectuées au Collège par l'association CeQueJeVeuxFairePlusTard.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

La municipalité de Saulx-les-Chartreux consent un don de 1500 € au Collège pour le financement des actions effectuées au Collège par l'association CeQueJeVeuxFairePlusTard.

Question des parents d'élèves : les autres communes (Longjumeau, Ballainvilliers et Champlan) ont-elles été sollicitées ?

Réponse : Oui, Madame Morice a bien sollicité ces communes qui n'ont pas donné suite.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

5. DGH du Collège

Mr Aublanc présente la DGH du Collège.

Pas de question, la DGH est soumise à l'approbation.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

6. DGH de la SEGPA

Mr Aublanc présente la DGH de la SEGPA.

Pas de question, la DGH est soumise à l'approbation.

Délibération	Présents : 20	Votants : 19	Pour : 19	Abs : 0	Contre : 0
--------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

Adopté à l'unanimité

7. Informations

- Fin du deuxième trimestre le vendredi 13 mars 2020.
- Les conseils de classe du deuxième trimestre se dérouleront du lundi 16 au jeudi 26 mars 2020.
- Les épreuves de l'ASSR1 (classes de 5^{ème}) et de l'ASSR2 (classes de 3^{ème}) seront organisées durant la semaine du lundi 16 au vendredi 19 mars 2020.
- Brevet Blanc les jeudi 2 et vendredi 3 avril 2020.
- Du 3 au 19 mars, des élèves du Lycée Professionnel Gustave Eiffel de Massy effectueront des travaux de peinture dans le restaurant d'application de la SEGPA.
- Le Collège a été désigné pour être centre de correction du DNB. Par conséquent, les cours cesseront à compter du jeudi 25 juin au soir. Il n'y aura pas d'accueil des élèves les 1, 2 et 3 juillet mais ils auront la possibilité de déjeuner à la cantine sur inscription préalable.

8 Questions diverses

- Qu'en est-il des consignes concernant le COVID 19 ?
Une information a été adressée aux familles via Pronote dans la matinée du 26 février et distribuée dans les carnets ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le secrétaire de séance,

Mr DINOUEL

